

MODE OPERATOIRE DE DECLARATION CNIL DE LA FICHE D'ORIENTATION PARTAGEE (FOP)

Document de la CNIL : FICHE D'ORIENTATION PARTAGEE (FOP). Ce document est destiné à être rempli par les professionnels de la santé et les établissements de soins pour déclarer la mise en œuvre de la loi sur la protection des données personnelles.

Il s'agit de la demande d'autorisation AU-47 Accompagnement et suivi social et médico-social des personnes handicapées et des personnes âgées.

1/ Dans votre moteur de recherche, taper CNIL et cliquer sur « CNIL »

Google search results for "CNIL". The first result is "CNIL" with the URL "https://www.cnil.fr/". A red arrow points to the "CNIL" link with the text "Cliquer sur CNIL". Below the search results, there are several links: "Plaintes en ligne", "La CNIL en France", "Vos démarches en ligne", "Comprendre vos droits", "Vous souhaitez contacter la...", and "Comprendre vos obligations".

2/ Cliquer sur « Je suis professionnel » puis sur « Effectuer une démarche »

Navigation menu: MÉDIATHÈQUE | GLOSSAIRE | BESOIN D'AIDE | EXTRANET CIL | PRESSE | FR - EN | GESTION DES COOKIES. The main heading is "CNIL." with the tagline "Protéger les données personnelles, accompagner l'innovation, préserver les libertés individuelles". Below the heading, there are three main sections: "COMPRENDRE VOS OBLIGATIONS", "VOS DÉMARCHES AUPRÈS DE LA CNIL", and "LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ". In the "VOS DÉMARCHES AUPRÈS DE LA CNIL" section, there is a button labeled "Effectuer une démarche" with a red arrow pointing to it and the text "2/ Cliquer sur 'Effectuer une démarche'". In the "LES OUTILS DE LA CONFORMITÉ" section, there is a button labeled "Découvrir les outils".

3/ Cliquer sur « Déclarer mon fichier »

4/ Dérouler la page jusqu'à « Vous savez quelle déclaration effectuer, engagement de conformité à un texte de référence de la CNIL » et cliquer sur « Commencez votre déclaration »

3/ Menu du formulaire : Déclarant

CNIL L'informatique doit respecter l'identité humaine les droits de l'homme, la vie privée et les libertés

Accueil > Vos responsabilités > Déclarer à la CNIL > La téléprocédure

Déclarer

taille du texte [-] [+] [Editer votre déclaration](#)

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

[Quitter la déclaration](#) ...>

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.
Consultez [le mode d'emploi](#) des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant**
- ✗ Finalité
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Déclarant

A savoir

Pour enregistrer le formulaire, saisissez les données obligatoires du déclarant.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Organisme Déclarant ?

Cochez ci-contre ☐ si vous déclarez à titre individuel (vous n'avez pas de n° siren)

N° SIREN + NIC ?

Code NAF/APE Choisissez

Nom/Raison sociale

Nom du service

Adresse

Code Postal

Ville

Sigle ?

Téléphone

Télécopie
(ne doit comporter que des chiffres)

Adresse électronique

Enregistrer

étape suivante ...>

1/ Remplir les champs obligatoires

2/ Enregistrer

3/ Etape suivante

4/ Menu du formulaire : Finalité

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

[Quitter la déclaration](#) ...>

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.
Consultez [le mode d'emploi](#) des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✗ Finalité**
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Finalité

Comment faire ?

- 1- Choisissez le type de texte de référence qui vous concerne
- 2- Sélectionnez le texte qui vous concerne
- 3- Vous pouvez réaliser jusqu'à cinq engagements de conformité

Champs obligatoires

Sélectionner une norme

Type de norme :

- ☐ Norme Simplifiée (NS)
- ☒ Autorisation Unique (AU)**
- ☐ Acte Réglementaire Unique (RU)
- ☐ Méthodologie de Référence (MR)
- ☐ BCR ?

[AU-47 Accompagnement et suivi social et médico-social des personnes handicapées et des personnes âgées] ✓ ✗

[Consulter le détail de la norme.](#)

Sélectionner une norme

Sélectionner une norme

Sélectionner une norme

Sélectionner une norme

Enregistrer

étape précédente **étape suivante**

1/ Cocher la norme Autorisation unique (AU)

2/Sélectionner l'AU-47

3/ Enregistrer

4/ Etape suivante

5/ Menu formulaire : Contact

Déclarer T taille du texte - + [Editer votre déclaration](#)

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

[Quitter la déclaration](#) ...>

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.
Consultez [le mode d'emploi](#) des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✓ Finalité
- ✗ Contact**
- ✗ Identification du responsable
- ✗ Validation et envoi

Contact

A savoir

Il faut indiquer les coordonnées de la personne qui a complété ce formulaire et qui répondra aux éventuelles demandes de compléments de la CNIL.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Personne à contacter

Cochez ci-contre ☐ si le contact n'appartient pas à l'organisme déclarant.
Cochez ci-contre ☒ si le contact doit être destinataire du récépissé

Civilité

Nom

Prénom

Service

Adresse

Code Postal

Ville

Téléphone

Télécopie

Adresse électronique

Enregistrer

<<< étape précédente **étape suivante** >>>

1/ Remplir les champs obligatoires
2/ Enregistrer
3/ Etape suivante

6/ Menu formulaire : Identification du responsable

Déclarer T taille du texte - + [Editer votre déclaration](#)

Declaration simplifiée
(articles 24-I, 25-II, 26-IV et 27-III de la loi du 6/01/78 modifiée)

[Quitter la déclaration](#) ...>

Vous devez sélectionner la procédure qui correspond à votre traitement.
En cas de difficulté, vous pouvez contacter un conseiller CNIL au 01.53.73.22.22.
Consultez [le mode d'emploi](#) des formulaires.

Menu du formulaire

- ✓ Changer de procédure
- ✗ Déclarant
- ✓ Finalité
- ✗ Contact
- ✗ Identification du responsable**
- ✗ Validation et envoi

Engagement du responsable

A savoir

La personne qui signe le formulaire doit appartenir à l'organisme déclarant.
Les champs dont les libellés sont en caractères gras sont obligatoires.

Champs obligatoires

Personne responsable de l'organisme déclarant

☐ En cochant la case ci-contre, je reconnais avoir pris connaissance de la norme visée et atteste que le présent traitement est conforme à cette norme qui définit de manière limitative les finalités du traitement, les catégories d'informations traitées, les destinataires de ces informations et la durée de conservation de ces informations.

Civilité

Nom

Prénom

Adresse

Adresse électronique

Fonction

Enregistrer

<<< étape précédente **étape suivante** >>>

1/ Cocher la case
2/ Remplir les champs
3/ Enregistrer
4/ Etape suivante

Les informations recueillies sont obligatoires, à l'exception de celles portant la mention « facultatif ». Elles font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à la CNIL l'instruction des déclarations qu'elle reçoit. Elles sont destinées aux membres et services de la CNIL. Certaines données figurant dans ce formulaire sont mises à disposition du public en application de l'article 31 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à la CNIL – 8 rue Vivienne – CS 30223 – 75083 PARIS Cedex 02.

7/ Menu formulaire : Validation et envoi

Vérifier l'ensemble des informations et envoyer.

8/ Récépissé de déclaration AU 47

Vous recevrez ensuite un récépissé de déclaration de conformité à une autorisation unique avec un numéro de déclaration qui sera à conserver.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la CNIL :

Par téléphone au 01 53 73 22 22

Nos téléconseillers vous informent sur vos obligations

LUNDI	10H00 - 12H00	14h00 - 16h00
MARDI	10H00 - 12H00	14h00 - 16h00
JEUDI	10H00 - 12H00	14h00 - 16h00
VENDREDI	10H00 - 12H00	14h00 - 16h00